

CHAPITRE XXV.—ASSURANCE*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1.—ASSURANCE-FEU.....	1109	Sous-section 3. Finances des compa-	
Sous-section 1. Total général de l'assu-		gnies d'assurance-vie.....	1121
rance-feu au Canada.....	1110	Sous-section 4. Assurance-vie dans les	
Sous-section 2. Activité des compagnies		sociétés fraternelles.....	1124
d'assurance-feu à charte fédérale....	1110	Sous-section 5. Assurance-vie en vi-	
Sous-section 3. Finances des compa-		gueur en dehors du Canada et vendue	
gnies d'assurance-feu.....	1112	par des compagnies canadiennes à	
SECTION 2. ASSURANCE-VIE.....	1116	charte fédérale.....	1126
Sous-section 1. Total général de l'assu-		Sous-section 6. Total général de toute	
rance-vie au Canada.....	1117	l'assurance-vie au Canada et des	
Sous-section 2. Historique et activité		affaires des compagnies canadiennes à	
des compagnies d'assurance-vie à		l'étranger.....	1128
charte fédérale.....	1118	SECTION 3. ASSURANCE CONTRE LES	
		ACCIDENTS.....	1129

Aux fins de l'analyse statistique, l'assurance est habituellement divisée en assurance-feu, assurance-vie et assurance-accidents. La plupart des compagnies ont une charte fédérale, mais quelques-unes n'ont que des licences provinciales. De même, plusieurs ordres et sociétés fraternelles s'occupent d'assurance. *L'Annuaire* de 1941, pages 859-861, étudie en détail les principaux points des lois relatives à l'assurance en général et indique les limites de l'autorité fédérale et provinciale en la matière. *L'Annuaire* de 1942, pages 842-846, contient un article spécial sur l'expansion de l'assurance-feu et de l'assurance-accidents au Canada entre 1931 et 1940, par suite de l'entrée en vigueur des trois lois sur les assurances en 1932, tandis qu'un article sur l'assurance en fonction de la balance des paiements internationaux paraît aux pages 884-885 de la même édition. *L'Annuaire* de 1947, pages 1115-1125, offre un article sur l'assurance au Canada durant la dépression et la guerre.

Section 1.—Assurance-feu

L'assurance-feu au Canada date de l'établissement d'agences de compagnies d'assurance anglaises, ces agences étant généralement situées aux ports de mer et administrées par des marchands de l'endroit. La plus ancienne agence d'une compagnie de ce genre ouvrit ses portes à Montréal en 1804. La première compagnie canadienne date de 1809 et la première compagnie américaine active au Canada a débuté en 1821. *L'Annuaire* de 1941, pp. 861-862, donne un bref exposé des origines de l'assurance-feu au Canada.

Le rapport du surintendant des Assurances pour l'année terminée le 31 décembre 1946 fait voir qu'à cette date il existe 270 compagnies d'assurance-feu à charte fédérale, dont 59 sont canadiennes, 73 britanniques et 138 étrangères. En 1875, première année des relevés authentiques du Département des assurances, 27 compagnies sont actives au Canada, dont 11 canadiennes, 13 britanniques et 3 américaines. L'augmentation proportionnelle du nombre de compagnies britanniques et étrangères, de 59 p. 100 à 78 p. 100 du total, constitue une différence bien marquée entre l'assurance-feu et l'assurance-vie au Canada, celle-ci étant vendue en très grande partie par des compagnies canadiennes.

* La matière du présent chapitre a été révisée sous la direction de R. W. Warwick, surintendant de l'Assurance, Département des assurances, Ottawa.